

NOUVEAU

FORMATION

Se préparer efficacement à une audition !

Détail de la formation

La procédure pénale : l'essentiel à maîtriser

L'enquête
L'information judiciaire
Les poursuites pénales
Les parties à la procédure (partie civile, prévenu, Ministère public...)

Les étapes d'une procédure pour la personne

Témoin
Garde à vue
Témoin assisté
Mis en examen
Prévenu
Les droits des personnes entendues face aux services de police et aux magistrats

Les enjeux des différentes catégories d'auditions

En enquête
Devant l'inspection du travail
Devant le juge d'instruction
Devant un tribunal

Les mesures d'investigation et les règles procédurales qui s'appliquent à celles-ci

Perquisitions
Réquisitions
Ecoutes téléphoniques

Mise en situation et exercices pratiques

Simulations d'audition et de comparution
Analyse et pièges à éviter
Les conduites et réflexes à adopter

Les impacts de la procédure sur la collectivité

La relation avec la hiérarchie sur les informations liées à l'enquête
Le CHS et son enquête
L'enquête administrative de l'autorité territoriale
La gestion de la communication avec la presse et en interne
La protection fonctionnelle de l'agent ou de l' élu mis en cause

Programmation 2013

Durée : 1 Jour

Paris

 19/02 26/06 14/11

Lyon

 30/04 15/10

Objectifs

- Se repérer dans la procédure pénale
- Préparer efficacement les auditions, comparutions et gardes à vue pour éviter les contentieux
- Adopter les bons réflexes

Formateur

Levent SABAN

Avocat associé au barreau de Saint-Etienne, Cabinet Philippe Petit et associés

Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr



Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

 Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).

TERRITORIAL S.A.S - Capital 7.325.000 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Grenoble) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
58 cours Becquart Castelbon - BP 215 - 38506 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

Réf. ET-ADM1308

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 350 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 570 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 670 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 770 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 790 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 570 € HT

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

* Vaut convention de formation simplifiée